

Image not found or type unknown



Combien de temps pour convocation partie civile ?

Par **Thierry35800**, le **13/05/2015** à **17:50**

Bonjour,
J'ai été victime d'une escroquerie et j'ai déposé plainte en me portant partie civile.
Cela fait 2 ans et je n'ai jamais eue aucune nouvelles et aucun courrier de l'administration ??? (Je sais que d'autres victimes ont été convoquées)
Ma protection juridique ne pouvant intervenir que si je suis convoqué en tant que partie civile et j'ai peur que cela n'arrive jamais !
Tous mes appels se concluent par "nous ne donnons d'information il faut écrire " et mes maintes courriers n'ont jamais été honorés de la moindre réponse !
Est ce normal ?